

Nîmes Quatre bars supplémentaires pourront ouvrir jusqu'à 2h du matin le week-end

CATHY ROCHER

12/11/2011, 16 h 11 | Mis à jour le 12/11/2011, 18 h 25



Les dérogations concernent les jeudi, vendredi, samedi et veille de fête. (Photo M. E.)

Et quatre de plus à Nîmes. À partir de la semaine prochaine, **le Café Latin, rue de l'Horloge, le 421, rue Fresque, le New Industrie, boulevard Amiral-Courbet, et le Napoléon, rue Victor-Hugo, ouvriront jusqu'à 2 heures les jeudi, vendredi, samedi et veille de fête**. De quoi ravir les jeunes ou moins jeunes qui souhaitent profiter des nuits nîmoises.

Pour les deux premiers établissements – le 421 et le Café Latin –, placés en quelque sorte sous surveillance, cette dérogation est valable jusqu'à fin janvier. Les deux autres établissements ont obtenu cette autorisation jusqu'au 25 mars. **Au total, ce sont donc neuf bars à Nîmes qui ouvriront jusqu'à 2 heures trois jours par semaine.** (Les Trois Maures, La Grande bourse, El Rio, O'Flaherty's, Annaba Café ont été les premiers établissements à obtenir la dérogation des 2heures qui est valable jusqu'au 25 mars.)

C'est là le fruit d'une longue négociation entre le préfet, la mairie et les représentants des cafetiers. Car, contacté par l'association Nîmes sans bruit et suite aussi à la "multiplication des plaintes dans l'hypercentre de Nîmes", selon la préfecture, Hugues Bousiges, le préfet, avait ramené début 2011 la fermeture légale pour tous à 1 heure et suspendu toutes les dérogations de fermeture tardive. Un sacré coup d'arrêt.

Depuis, les patrons de bar qui souhaitaient récupérer leur dérogation de 2 heures ont fait de gros efforts. Ils ont accepté d'investir dans un limiteur de bruit, d'arrêter la musique à 1 heure, de limiter le niveau des décibels... "Nous avons eu des échanges constructifs avec la préfecture et la mairie et nous sommes dans une optique positive, commente Thierry Desgoutte, patron du Napoléon, qui a participé à une dernière

réunion à la préfecture jeudi après-midi. Nous sommes d'accord pour tenir nos horaires, nos clients et respecter ces obligations."

Et d'ajouter : "Plus nous aurons d'autorisations d'ouverture tardive, moins les clients auront envie d'aller à Montpellier. Une ville comme Nîmes ne peut vivre sans animation, sans terrasse, café, restaurant... Ces dernières autorisations, c'est pour nous une décision raisonnable au niveau économique et pour le bien-être de la ville."

Six établissements qui en avaient fait la demande n'ont pu obtenir cette dérogation de fermeture tardive. Parmi eux, le Victor-Hugo, le Manhattan ou le KLS, tous les deux situés sur le boulevard Amiral-Courbet. Le Café Carré, qui apparemment ne s'était pas encore équipé d'un limiteur de bruit, devrait déposer une demande complémentaire.

"Moi, officiellement, je ne sais même pas pourquoi je n'ai pas obtenu cette dérogation, a déclaré le patron du KLS, installé depuis moins d'un an sur le boulevard Amiral-Courbet. Même si je m'en doute un peu... Et pourtant, j'ai investi dans un limiteur de bruit."